Communiqué de presse

SIAMS 2020 #4 28 février 2020

**Covid-19 un visiteur surprise dont on se passerait bien**

*Suite à la décision du Conseil fédéral d’interdire les manifestations de plus de 1’000 personnes jusqu’au 15 mars et à l’évolution de la situation liée au Covid-19, SIAMS précise sa position relative à la tenue de son salon.*

**Des mesures mais pas de panique**

*« Nous prenons très au sérieux tous les développements concernant le coronavirus (Covid-19) et nous suivrons bien entendu les recommandations des autorités compétentes à ce sujet et adapterons les mesures mises en place au fur et à mesure des décisions prises par les autorités »* explique Pierre-Yves Kohler le directeur.

En concertation avec les partenaires de l’organisation, les organisateurs communiquent qu'il est trop tôt à ce stade pour décider de reporter le SIAMS. *« Nous n'avons reçu aucune annulation importante de la part des exposants de l'événement qui ouvre ses portes le 21 avril. Nous allons poursuivre les discussions avec les autorités sanitaires de manière à décider du type de mesures à mettre en œuvre »* ajoute le directeur.

SIAMS incite notamment les exposants et les visiteurs en provenance des zones à risque à s’assurer de n’avoir aucun symptôme d’infection dans les 14 jours précédant leur arrivée, de façon à éviter tout risque de propagation pouvant découler de leur présence sur le salon, vis-à-vis des autres participants.

**A ce jour, les organisateurs ont prévu les mesures suivantes :**

* Un programme de nettoyage et de désinfection renforcé pour tous les points de contact notamment les toilettes, les portes d’entrées et sorties et les rampes.
* L'utilisation de produits de nettoyage et d'assainissement appropriés.
* Un affichage sur le site rappelant aux participants les recommandations en matière d'hygiène basé sur les recommandations de l’OMS.
* La mise en place de « bornes de désinfection » dans les halles.

L'évolution de la situation en Suisse et en Europe montre que tout peut changer très rapidement. *« À cet égard, nous continuerons à surveiller la situation et à en discuter intensivement avec les autorités »* conclut le directeur. Le Conseil d’Administration de FAJI SA ainsi que le comité des exposants de SIAMS discuteront de la situation et des alternatives possibles la semaine du 9 au 13 mars. Les exposants et les visiteurs seront ensuite immédiatement informés.

 **Contact presse**

**FAJI SA |** Pierre-Yves Kohler, Directeur | Rue industrielle 98 | CH-2740 Moutier

Tél. +41 32 492 70 10 | Portable: +41 79 785 46 01 | pierre-yves.kohler@faji.ch